

Marie-Magdelaine de LUBERT

CORRESPONDANCE
AVEC
LOPPIN DE GEMEAUX
(1767-1782)

Édition et notes par Marie-Thérèse INGUENAUD,
suivie de trois réécritures éditées par Blandine GONSSOLLIN,
et d'une bibliographie établie par David SMITH



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Vers la fin des années 1750, M^{lle} de Lubert semble avoir son œuvre derrière elle. Après avoir fait paraître une série de contes de fées extravagants¹, elle s'est essayée à la réécriture des ouvrages d'autrui, soit en condensant le roman de chevalerie *Amadis des Gaules*², soit en brodant sur le texte d'autres auteurs, comme *Les Lutins du château de Kernosy* de M^{me} de Murat, dont elle donne en 1753 une nouvelle édition augmentée de deux contes de son cru³. En 1755, elle publie *Léonille*, son unique roman⁴, et en 1756 une réédition du recueil de contes de fées de la comtesse d'Auneuil, *La Tyrannie des fées détruite*, auquel elle fait une fois de plus subir de multiples changements, et auquel elle ajoute une étrange histoire de revenants, « La Quinzaine du mois d'avril 1756⁵ ». Et puis c'est apparemment le silence, bien qu'en réalité elle n'ait pas cessé d'écrire, comme nous le révèle la correspondance que nous éditons ici⁶. Bientôt elle ne sera plus qu'un souvenir aux yeux même de ses contemporains, qui, sans l'ignorer, se sont apparemment peu souciés de se renseigner sur elle avec exactitude, et dont certains ont été jusqu'à la croire morte dès 1779, alors qu'elle avait encore 6 ans à vivre⁷. On l'évoque encore, on la cite, mais elle est restée prisonnière d'une information parcellaire et floue, menacée d'être pour toujours assignée à résidence dans les limbes où somnolent les écrivains pas tout à fait oubliés, bien souvent des femmes.

Trois notices ont été écrites sur elle au XVIII^e siècle. La première est due à l'abbé Joseph de La Porte et date de 1769. Il mentionne qu'elle était toujours vivante en 1768, ne donne pas son prénom, et cite ou étudie

¹ Avec un pic de production en 1743. Voir Lubert, *Contes*, 2005.

² *Amadis des Gaules*, nouvelle édition abrégée, Amsterdam, 1750, 4 vol., et *Les Hauts Faits d'Esplandian, suite d'Amadis des Gaules*, Amsterdam, 1751, 2 vol.

³ *Les Lutins du château de Kernosy. Nouvelle historique, de Mad. La Comtesse de Murat. Nouvelle édition. Revue, corrigée, et augmentée de deux contes*, Leyde, 1753.

⁴ *Léonille, nouvelle*, par Mademoiselle***, Nancy, 1755, 2 vol.

⁵ *La Tyrannie des fées détruite, ou l'Origine de la machine de Marli*, Amsterdam, 1756.

⁶ Voir notes 48 à 57.

⁷ Jusqu'au 20 août 1785. Voir note 27.

dix de ses œuvres, auxquels il ajoutera plus tard deux autres titres⁸. En janvier 1777, le marquis de Paulmy est le second à s'intéresser à M^{lle} de Lubert dans la *Bibliothèque universelle des romans*⁹. Il en parle au présent, sans préciser lui non plus ni son prénom ni sa date de naissance, et cite également 10 de ses œuvres. Mais sa liste ne coïncide pas avec celle de Joseph de La Porte. Elle comporte deux contes que ce dernier ne cite pas, mais en omet deux autres dont il fait état¹⁰. En 1786, Charles-Joseph Mayer est le troisième à nous renseigner sur M^{lle} de Lubert au 37^e volume du *Cabinet des fées*. Il n'indique toujours pas son prénom, mais est le premier à mentionner ses dates de vie, avec une certaine imprécision toutefois, la faisant naître « vers 1710 » et mourir aux alentours de 1779¹¹. Pour la liste de ses œuvres, il tente, semble-t-il, de faire la synthèse entre ce qui en a été dit par ses deux prédécesseurs et les renseignements qu'il a glanés par lui-même. Il classe à part *Amadis des Gaules* et *Les Hauts Faits d'Esplandian*. Quant à ses contes, il établit d'abord une distinction entre ceux qu'elle avoue et ceux qu'on lui attribue. Pour la première catégorie, il reproduit la liste du marquis de Paulmy¹². Pour la seconde il avance 7 titres, dont Paulmy ne parle pas, mais dont quatre sont mentionnés par La Porte.

⁸ Ce sont dans l'ordre *Amadis des Gaules*; *Les Hauts Faits d'Esplandian*; *Léonille*; *La Tyrannie des fées détruite, ou l'Origine de la machine de Marli*; *La Princesse Coqued'œuf et le prince Bonbon*; *Le Prince Glacé et la princesse Étincelante*; *La Princesse Sensible et le prince Typhon*; *La Princesse Lionnette et le prince Coquerico*; *La Princesse Couleur de Rose et le prince Celadon* et *La Princesse Camion* (La Porte, *Histoire littéraire*, IV, p. 281-309). Par ailleurs il attribue à la conteuse un onzième conte, *Le Revenant*, dans *La France littéraire* (I, p. 322). En 1778, il ajoutera un douzième titre, *Histoire secrète du prince Croqu'Etron et de la Princesse Foirette* (*Supplément à La France littéraire*, Paris, 1778, 3 vol., III, p. 135). On remarque l'absence de *Tecserion*.

⁹ *Bibliothèque universelle des romans*, janvier 1777, p. 181-212. Bastide en était officiellement le directeur, mais n'était en réalité que le prête-nom du marquis de Paulmy, qui en resta le véritable éditeur jusqu'en décembre 1778. Voir J. Sgard, édition électronique revue, corrigée et augmentée du *Dictionnaire des journaux* (1600-1789).

¹⁰ La liste de Paulmy cite dans l'ordre *Amadis*; *Les Hauts Faits d'Esplandian*; *La Tyrannie des fées détruite, ou l'Origine de la machine de Marli*; *Les Lutins du château de Kernosy* (pour les deux derniers titres, il souligne qu'il ne s'agit que de « nouvelles éditions augmentées de contes déjà commencés par d'autres dames »); *Tecserion* ou *Sec et noir*; *La Princesse Lionnette et le prince Coquerico*; *Le Prince Glacé et la princesse Étincelante*; *La Princesse Couleur de Rose et le prince Celadon*; *La Princesse Camion* et *Léonille*, qu'il analyse longuement. On voit que sa liste ne coïncide pas avec celle de l'abbé de La Porte, qui cite *La Princesse Coqued'œuf et le prince Bonbon* et *La Princesse Sensible et Le prince Typhon*, mais ni *Les Lutins du château de Kernosy* ni *Tecserion*.

¹¹ *Le Cabinet des Fées ou Collection choisie des contes des fées et autres contes merveilleux*, Genève et Paris, 1785-1786, 37 vol., XXXVII, p. 167-174.

¹² « M. le marquis de Paulmy s'exprime ainsi sur la liste de ses ouvrages : – Les Contes que M^{lle} de Lubert avoue, et dont nous pouvons parler d'après elle, sont : *Tecserion*, qui avait été attribué au comte de S., ou *Sec et noir*; *La Princesse Lionnette et le prince Coquerico*; *Le Prince Glacé et la princesse Étincelante*; *La Princesse Couleur de Rose et*

Il est le seul à parler des trois autres¹³. Enfin, il cite à la fin de sa liste les *Anecdotes africaines ou Mourat et Turquia*, en affirmant cette fois qu'elle en est «l'auteur»¹⁴. On peut noter qu'il ne dit rien de *La Tyrannie des fêtes détruite* ni des *Lutins du château de Kernosy*, évoqués par Paulmy.

Au XIX^e siècle, plusieurs bibliographes incluent M^{lle} de Lubert dans leurs listes d'auteurs, mais sans donner d'elle une vision d'ensemble¹⁵. C'est Jean Clogenson¹⁶ qui, choqué par l'absence d'article au nom de M^{lle} de Lubert dans le volume 25 de la *Biographie universelle* éditée par Louis-Gabriel Michaud¹⁷, met un point d'honneur à réparer cet oubli en écrivant sur elle une assez longue notice dans le premier volume de la *Correspondance* de Voltaire éditée par Renouard. Il y donne plusieurs renseignements exacts – qui, nous le verrons, sont confirmés par les lettres de M^{lle} de Lubert, et montrent qu'il a eu accès à des sources fiables, quelles qu'elles soient – en particulier son prénom (Marie-Magdelaine), les véritables dates de sa naissance et de sa mort (1702-1785), et le fait qu'à la fin de sa vie «sa mémoire s'altéra par intervalles¹⁸». Il avait ainsi conscience de réparer une injustice : «Je n'ai donné cette extension à cet article que parce que l'on n'a pas daigné consacrer une ligne à Mademoiselle de Lubert dans la *Biographie universelle*, et que les autres ouvrages du même

le prince Celadon ; La Princesse Camion ; La nouvelle Léonille, qui forme seule un gros volume in-12, et contient deux histoires.» C'est la citation exacte de l'article de Paulmy.

¹³ Ce sont *La Princesse Sensible et le prince Typhon ; La Princesse Coqued'œuf et le prince Bonbon ; Blancherose ; Cornichon et Toupette ; Le Revenant ; La Princesse Foirette* et une *Épître sur la paresse*. Le premier est cité par La Porte, de même que le second, ainsi que *Le Revenant* et *Foirette*. Mais il est le seul à mentionner *Blancherose, Cornichon et Toupette*, et l'*Épître sur la paresse*.

¹⁴ La preuve qu'il est convaincu de cette maternité, c'est qu'il fait voisiner ce titre avec deux ouvrages de M^{lle} de Lubert dont l'attribution n'a jamais soulevé de doutes, *Amadis des Gaules* et *Les Hauts Faits d'Esplandian*.

¹⁵ Fortunée Briquet, *Dictionnaire historique, littéraire et bibliographique des Françaises et des étrangères naturalisées en France connues par leurs écrits, ou par la protection qu'elles ont accordée aux gens de lettres*, Paris, 1804 ; Antoine-Alexandre Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, dont la première édition en 2 volumes parut en 1806, et la seconde en 4 volumes, Paris, 1822-1827.

¹⁶ Jean Clogenson (1785-1876), homme politique, conservateur de la bibliothèque d'Alençon, ami et correspondant de Flaubert. Il a fourni plusieurs notices à Antoine-Augustin Renouard et à Adrien-Jean-Quentin Beuchot pour leurs éditions des *Œuvres complètes* de Voltaire, publiées respectivement de 1819 à 1825 et de 1829 à 1834. Il signe par les deux premières lettres de son nom, «CL».

¹⁷ *Biographie universelle ancienne et moderne* [...] ouvrage entièrement neuf, Paris, Michaud, 1811-1828, 52 vol., XXV, [Longl-Lyt], 1820. Dans cette première édition, on passe directement de «Lubersac» (p. 326) à «Lubienetzki» (p. 327). Ironie des circonstances, on remarquera que Michaud indique comme adresse d'éditeur «rue de Cléry», qui abritait au XVIII^e siècle l'hôtel de Lubert !

¹⁸ Pour l'exactitude de ces indications, voir ci-dessous, notes 27 et 134.

genre ne renferment aucun de ces détails¹⁹. » Cependant son information restait étonnamment lacunaire, puisqu'il ne donnait le titre d'aucune de ses œuvres. Il ne mentionnait d'ailleurs même pas qu'elle eût écrit. Lorsque, 9 ans plus tard, il reprit cette notice avec des modifications pour l'édition Beuchot des *Œuvres complètes* de Voltaire, il corrigea ce surprenant oubli en ajoutant : « Mademoiselle de Lubert serait beaucoup plus connue, si les quinze ou seize ouvrages dont elle est l'auteur n'avaient paru sous le voile de l'anonyme²⁰. » Il cite la source de son information : « M. Barbier en donne la nomenclature dans la deuxième édition de son dictionnaire²¹ », mais ne va pas jusqu'à fournir plus ample détail, ce qui en dit quand même long sur les limites de son intérêt pour la conteuse. Lorsqu'en 1843, la nouvelle édition de la *Biographie universelle* de Michaud consent à faire une place à M^{lle} de Lubert, Philbert, le contributeur chargé de rédiger sa notice (qui apparemment ignore Clogenson) se montre moins désinvolte et mentionne la liste de ses œuvres²². Toutefois, il ne semble pas avoir fait de recherches personnelles, puisqu'il se contente de reproduire les indications données par Mayer.

Ceux qui de nos jours ont étudié l'œuvre de M^{lle} de Lubert se sont donc trouvés devant des renseignements imprécis et contradictoires : deux limites de vie (1710-1779 selon le chevalier de Mayer et la *Biographie universelle* de Michaud, 1702-1785 selon Clogenson) et quatre listes d'œuvres qui ne coïncident pas (l'abbé de La Porte, le marquis de Paulmy, le chevalier de Mayer, Barbier). Quant à son prénom, elle semble en être dépourvue, sauf pour Clogenson qui lui attribue celui de Marie-Madeleine que personne ne reprend²³. Pour échapper à ce flou, on peut être tenté de

¹⁹ « Notice » sur une lettre de Voltaire à M^{lle} de Lubert du 29 octobre 1732 dans Voltaire, *Œuvres complètes*, Paris, Renouard, 1819-1825, 66 vol., XLVI (1821), p. 242-243.

²⁰ *Œuvres de Voltaire*, Paris, Beuchot, 1829-1834, 72 vol., LI (1830), p. 311-312.

²¹ La table qui figure au volume IV de la seconde édition du *Dictionnaire* de Barbier donne à l'entrée « Lubert » 16 titres abrégés, tous attribués à M^{lle} de Lubert : *Amadis*, *Anecdotes*, *Blancherose*, *Léonille*, *Mourat*, *Prince des autruches*, *Glacé*, *Princesse Camion*, *Coque-d'œuf*, *Couleur de Rose*, *Lionnette*, *Sensible*, *Tecserion*, *Veillée*, *Hauts Faits*, et en dernier *La Tyrannie*, que Barbier restitue à M^{me} d'Auneuil. Si l'on se reporte aux articles auxquels renvoie la table, on s'aperçoit que cette liste ne correspond pas à 16 œuvres, puisque Barbier signale que *Mourat et Turquia* est le même ouvrage qu'*Anecdotes africaines*, tout comme *Tecserion* et *Le Prince des autruches*, ce qui réduit le nombre de titres attribués à M^{lle} de Lubert à 13. On a bien l'impression que Clogenson s'est contenté de consulter cette table et de compter le nombre de titres cités sans se référer aux articles qui en traitent.

²² *Biographie universelle ancienne et moderne, nouvelle édition*, Paris, Michaud, 1843, *Supplément*, p. 198-199.

²³ Je n'ai pu retrouver la source de ceux qui, au xx^e siècle, lui donnent le prénom de Marguerite, comme le *Dictionnaire des lettres françaises. Le Dix-huitième siècle* (Cardinal Georges Grente, Albert Pauphilet, Mgr Louis Pichard, Robert Barroux, Paris, 1959-1960,

recourir à la critique interne des textes, et essayer de mesurer le degré de vraisemblance auquel on peut atteindre pour attribuer à M^{lle} de Lubert tel ou tel conte, ou au contraire pour lui en refuser la maternité. C'est ce que fait par exemple Aurélie Zygel-Basso en écartant de la production lubertienne le conte *La Princesse Coqued'œuf et le prince Bonbon* : « Plusieurs indices nous permettent de douter de cette attribution », et en particulier « l'absence de féerie au sens lubertien du terme²⁴ ». Même démarche concernant le conte *La Princesse Sensible et le prince Typhon*, dont « le style et la narration sont bien éloignés de celui des autres textes », et dans lequel on trouve « très peu de l'imagination féerique dont M^{lle} de Lubert est si friande ; l'auteur ne puise visiblement pas dans le même vivier imaginaire²⁵ ».

On peut aussi accorder une certaine crédibilité aux témoignages contemporains, par exemple ceux de M^{me} de Graffigny et de son correspondant Devaux, qui évoquent souvent les œuvres que l'on prête à M^{lle} de Lubert au moment même de leur parution. Toutefois ils ne sont pas toujours sûrs de ce qu'ils avancent, et en sont parfois eux aussi réduits à des conjectures. Ainsi pour le conte *La Princesse Sensible et le prince Typhon*. Devaux affirme tenir de Louis-Pierre de Lubert que ce conte est bien de sa sœur, mais M^{me} de Graffigny lui répond qu'elle tient de M^{lle} de Lubert elle-même qu'il n'en est rien²⁶.

Mais rien ne vaut l'évidence d'un document. L'une des sources précieuses qui peuvent nous en fournir est le Minutier central des notaires

rééd. 1995). Peut-être est-ce une confusion avec Marguerite de Lussan. Voir plus bas note 30.

²⁴ « Si l'auteur fait preuve d'une grande fantaisie, il n's'agit pas de la même extravagance [...]. L'organisation et le rythme des phrases, toujours complexes dans les autres contes, sont ici complètement différents » (Lubert, *Contes*, 2005, p. 33). Pourtant, tout en le classant parmi les contes « d'attribution douteuse », elle l'analyse longuement dans son introduction (pp. 33-35 et 51-58), lui consacre un résumé (p. 558) et en reproduit le texte en annexe (p. 407-456).

²⁵ Lubert, *Contes*, 2005, p. 33. Ce point de vue est validé par Aurélie Gaillard : « Anonyme, *La Princesse Sensible et le Prince Typhon*, La Haye, 1743. Sur la question de l'attribution, voir l'introduction d'Aurélie Zygel-Basso qui la récuse, à très juste titre me semble-t-il, étant donné l'extrême linéarité du récit et la quasi-absence de tout merveilleux. Dans Mademoiselle de Lubert, *Contes*, Paris, H. Champion, coll. "Bibliothèque des Génies et des Fées", n° 14, 2005, p. 30-31. » (Aurélie Gaillard, « Les contes, un laboratoire des sens : augmentation sensorielle, polysensorialité et synesthésies », *Féeries* [En ligne], 15 | 2018, mis en ligne le 22 janvier 2019.) Comme pour *La Princesse Coqued'œuf et le prince Bonbon*, Aurélie Zygel-Basso l'analyse cependant dans son introduction (p. 30-31), en reproduit le texte en annexe (p. 457-483) et en donne un résumé (p. 558-559).

²⁶ Devaux : « [Lubert] vient de m'assurer une chose que je ne saurais croire [...]. Est-il vrai que *La Princesse Sensible* soit de sa sœur ? » M^{me} de Graffigny : « Non, assurément, *La Princesse Sensible* n'est pas de Ma Sœur [...] après lui avoir parlé, j'ai vu que j'avais raison. » (GC, IV, lettre 629, 18 décembre 1743, p. 524.)

parisiens. Aurélie Zygel-Basso y a trouvé l'acte de décès de M^{lle} de Lubert, qui donne en même temps les dates exactes de sa vie et son véritable prénom, confirmant ainsi les affirmations de Clogenson²⁷. David Smith a également consulté la collection Anisson-Duperron de la BnF (surtout les documents concernant la censure) et la correspondance de Malesherbes pour établir sa liste bibliographique des œuvres de M^{lle} de Lubert.

En 2001, le versement à la Bibliothèque nationale des très abondantes archives du château de Gemeaux, qui comportent en particulier 77 lettres ou billets de M^{lle} de Lubert adressés entre 1766 et 1782 à un lointain cousin, le baron Charles-Catherine Loppin de Gemeaux, ancien avocat général du parlement de Dijon²⁸, nous a permis de prendre d'elle une connaissance plus complète et plus concrète²⁹, et de lever bien des incertitudes tant sur sa vie que sur la liste de ses œuvres.

*

Le premier mérite de ces lettres a été de confirmer une fois pour toutes l'identité exacte de M^{lle} de Lubert. Malgré la découverte d'Aurélien

²⁷ Lubert, *Contes*, 2005, p. 29. Toutefois, elle ne s'appuie pas sur cette preuve irréfutable pour affirmer catégoriquement que le prénom de M^{lle} de Lubert était bien Marie-Madeleine, se contentant de dire que ce prénom «semble devoir être attribué à la conteuse» (p. 13), et elle garde le conditionnel pour sa date de naissance (p. 12). Voici donc le contenu de l'acte notarial dont elle donne la référence : «Marie-Magdelaine de Lubert, née à Paris le 17 décembre 1702, baptisée le lendemain à Saint-Eustache, morte à Argentan le 20 août 1785 en l'hôtel de son frère le baron de Lubert, inhumée le 22 paroisse Saint-Martin» (Extrait mortuaire délivré par Robert, vicaire de Saint-Martin d'Argentan, le 28 août 1785, M.C., minutes de François-Emmanuel Arnaud, LI, 1181, 9 septembre 1785, «Notoriété après la mort de M^{lle} de Lubert»).

²⁸ Charles-Catherine Loppin de Gemeaux (1714-1805). Sa mère était la nièce du célèbre Michel Bégon, intendant des îles d'Amérique. Les familles Loppin et Lubert ont entre elles une lointaine parenté, puisque l'une des arrière-arrière-grand-tantes de Charles-Catherine, Isabelle Bégon (15 novembre 1574-23 août 1601), est en même temps la trisaïeule de M^{lle} de Lubert. Les deux familles ne se sont jamais perdues de vue. Ainsi, une des tantes de Loppin de Gemeaux, Jacqueline-Élizabeth Bégon de Montfermeil, demoiselle de la Source (1702-1782), est une amie proche de la sœur de M^{lle} de Lubert. Ce cousinage est le seul que nous ayons pu découvrir, mais il n'est pas exclu que d'autres alliances existent entre le gentilhomme bourguignon et la demoiselle parisienne.

²⁹ Bibliothèque nationale, Fonds Loppin de Gemeaux, NAF 28343, carton 119. Les lettres contenues dans ce carton ont été classées à la fin du XIX^e siècle, probablement par Césaire Huot (1835-1914), instituteur à Gemeaux (voir *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, XXIX, 1914, p. XI). Yvonne Bézard a publié des extraits de quelques-unes de ces lettres dans l'édition qu'elle a donnée en 1929 des *Lettres du président de Brosse à Ch.-C. Loppin de Gemeaux*. Ce carton contient également quelques lettres de la sœur cadette de M^{lle} de Lubert, Françoise-Henriette-Constance (1704-1766). La notice descriptive du carton a confondu les deux sœurs, et attribué à l'autrice des contes de fées le nom de «M^{lle} de Lubert de Meaux», qui désignait en fait sa sœur Henriette-Constance.

Zygel-Basso, plusieurs critiques ont continué à l'appeler Marguerite après 2005³⁰. Un épisode de sa vie privée, longuement évoqué dans ces lettres, montre qu'il n'y a pas d'erreur possible sur le prénom de la conteuse dans l'acte de notoriété établi par le notaire Arnaud³¹. En 1774, la baronne de Gemeaux attend un nouvel enfant. M^{lle} de Lubert brûle d'en devenir la marraine, « par commission » comme elle dit, car il n'est pas question pour elle de faire le déplacement jusqu'en Bourgogne pour tenir elle-même l'enfant sur les fonts baptismaux. Elle écrit donc à son cousin pour lui en faire la requête, et sûre d'être entendue, lui donne tous les renseignements nécessaires à l'établissement de l'acte baptistaire (prénoms désirés pour l'enfant, et identité de la marraine) : « Mes titres sont courts, les voici : Fille aînée de feu messire Louis Delubert, président à la 3^e des enquêtes, et de Magdelaine-Angélique Perrot. Je m'appelle Marie-Magdelaine³² ».

*

Lettre de M^{lle} de Lubert du 20 août 1774

³⁰ Par exemple Aurélia Gaillard « Conte, voyage et utopie : le voyage interplanétaire dans *Tecserion* de Marguerite de Lubert (1737) », dans *Aux confins de l'ailleurs : voyage, altérité, utopie : hommages offerts au professeur Jean-Michel Racault*, sous la direction de Marie-Françoise Bosquet, Serge Meitinger et Bernard Terramorsi, Paris-Saint-Denis, 2008, p. 161-173 ; ou encore Anne Defrance dans son édition critique de l'anonyme *Nouveau Recueil de contes de fées* (« Bibliothèque des Génies et des fées 11 », 2018, vol. 1, p. 269), et tout récemment encore Kim Gladu dans son article « Le style “couleur de rose” de Marguerite de Lubert » (*Dix-huitième siècle*, 2019 / 1 n°51, p. 289-304). La BnF quant à elle donne une notice exacte : « Lubert, Marie-Madeleine de (1702-1785) [...] A publié la plupart du temps anonymement, et n'a jamais signé de son prénom, souvent indiqué par erreur comme étant “Marguerite” ».

³¹ Voir ci-dessus note 27.

³² 20 août 1774. L'orthographe Delubert (c'est-à-dire en attachant le patronyme à la particule) est celle qu'elle utilise toujours pour écrire son nom de famille, en particulier pour signer. Toutefois les autres membres de sa famille signent « de Lubert ». Nous continuerons donc à utiliser l'orthographe usuelle « de Lubert », sauf pour la signature des lettres de Marie-Magdelaine. Quant à sa mère, la plupart des documents que nous possédons lui donnent le prénom de Marie-Madeleine.